

INSTRUCTIONS POUR L'ENREGISTREMENT DE PORTEE EN CFA

Généralités

L'enregistrement de portée est requis pour TOUT chaton susceptible d'être enregistré individuellement maintenant ou dans le futur. Cette règle s'applique TOUJOURS, même si il n'y a qu'un seul chaton vivant et/ou si un ou plusieurs chatons sont enregistrés individuellement.

L'enregistrement de portée au moment de la naissance est encouragé même si aucun des chatons n'est enregistré individuellement à ce moment là. L'enregistrement individuel des chatons peut être effectué plus rapidement si une portée a été enregistrée auparavant.

La demande se fait au moyen du Formulaire CFA officiel d'Enregistrement de Portée ou d'une copie de celui-ci. Toutes les signatures doivent être faites à la main. Des formulaires supplémentaires sont disponibles gratuitement auprès du Central Office ainsi que sur le site Internet de la CFA, www.cfa.org/forms.

ECRIRE EN CARACTERES D'IMPRIMERIE ou IMPRIMER excepté aux endroits où des signatures sont exigées.

Les signatures, aux endroits où elles sont exigées, attestent de la véracité de l'information contenue dans cette déclaration.

Les déclarations de portée ne peuvent pas être transmises par fax.

Les demandes seront retournées non-effectuées en cas de numéros d'enregistrement CFA incorrects et/ou en cas de paiement incomplet.

Des erreurs ou des retards peuvent survenir à cause d'une écriture illisible – SVP ECRIVEZ LISIBLEMENT ou IMPRIMEZ toutes les informations à l'exception des signatures.

Le certificat d'enregistrement de portée et les demandes d'enregistrement individuel ("feuilles bleus") pour chaque chaton de cette portée non encore enregistré seront envoyés à l'éleveur. Cependant, si la section propriétaire de portée est remplie, tous les formulaires seront envoyés au Propriétaire de la Portée.

Vous recevrez une réponse dans les trois (3) semaines suivant le jour où vous postez la demande.

Section A • Informations sur la Naissance – OBLIGATOIRE

Cette section doit être remplie par l'éleveur de la portée. L'éleveur est la/les personne(s) enregistrée(s) auprès de la CFA comme propriétaire/locataire de la mère au moment de la saillie. Après enregistrement, si le nombre de mâles et de femelles dans la portée change, **mais que le nombre total de chatons reste le même**, il n'est pas nécessaire de contacter le Central office.

Section B • Informations Père – OBLIGATOIRE

Cette section doit être remplie par le propriétaire/locataire du mâle au moment de la saillie. Si le mâle était en location lors de la saillie, voir **Locations** pour d'autres instructions.

Section C • Informations Mère – OBLIGATOIRE

Cette section doit être remplie par le propriétaire/locataire de la femelle au moment de la saillie. Si la femelle était en location lors de la saillie, voir **Locations** pour d'autres instructions. Le

numéro/nom d'affixe inscrit doit être celui de l'éleveur et il apparaîtra en tant que préfixe dans le nom de tous les chatons.

Locations

Si le mâle et/ou la femelle vous était loué au moment de la saillie, vous (le locataire) êtes l'éleveur de la portée et vous devez remplir la première partie de la Section B et/ou Section C. Une location doit être enregistrée auprès de la CFA si le(s) propriétaire(s) officiel(s) loue(nt) un mâle ou une femelle à un/des personne(s) avec l'intention que le(s) nom(s) du/des propriétaire(s) soit/soient exclu(s) de toutes les transactions effectuées durant la période de location spécifiée. Le montant d'enregistrement de la location et une copie du contrat de location, incluant le nom et le numéro d'enregistrement du chat, nom du/des locataire(s), la période de location (du-au) et les signatures de TOUS les propriétaires officiels doivent être envoyés avant ou conjointement à l'exécution de la première transaction.

Si un ou tous les propriétaires vont être inclus comme locataires lors de l'enregistrement d'une portée, la section facultative de location dans le formulaire de déclaration de portée doit être remplie par le propriétaire officiel du mâle/de la femelle uniquement. Il n'est pas nécessaire de procéder à une location formelle dans ce cas (et aucune taxe supplémentaire n'est requise).

Section D • Propriétaire de Portée – FACULTATIF

Cette section doit être remplie UNIQUEMENT si une femelle portante ou avec chaton(s) a été transférée à un nouveau propriétaire. Le nouveau propriétaire doit remplir cette section. Si la Section D est remplie, la Section C doit également être remplie pour enregistrer la portée.

Section E • Enregistrement de Chatons – FACULTATIF

Compléter cette section pour enregistrer individuellement des chatons de cette portée conjointement à l'enregistrement de la portée elle-même. **Possibilité de rabais avec cette option. Voir ci-dessous.**

Autres caractéristiques. American Wirehair: poil "dur" (wirehaired) ou poil "ras" (non-wire-haired), American Curl: oreilles recourbées (curled-ear) ou droites (straight-eared); Manx: sans queue (tailless) ou avec queue (tailed); Scottish Fold: oreilles pliées (folded-ear) ou droites (straight-eared).

Breeder Bucks

Chaque fois qu'un chat/chaton est enregistré individuellement en CFA, l'éleveur du chat reçoit un crédit de 1 Breeder Buck (1 Breeder Buck=\$1.00).

Ces crédits sont accumulés afin d'être utilisés par l'éleveur pour l'achat de pedigrees certifiés & pedigrees inversés, Rapports de Chatterie, impressions de National/Regional points et jusqu'à 25% du prix de vente pour l'achat de cassettes vidéos et de livres (à l'exception du CFA Yearbook de l'année). Les breeder Bucks n'ont pas de valeur marchande et ne peuvent pas être utilisés pour des publications ou des services autres que ceux mentionnés ci-dessus.

NOTES

NOUVELLE OPTION ENREGISTR. PRECOCE: Le prix pour enregistrer une portée qui est déclarée **dans les trois (3) mois suivant la naissance est de \$8.00**. Le prix pour une portée déclarée **APRES les 3 mois suivant la naissance est de \$13.00**. Le prix pour enregistrer un chaton conjointement à la portée **OU** en pré-paiement d'un enregistrement individuel est le même (\$8.00).

OPTION PRE-PAIEMENT: Les éleveurs peuvent obtenir un rabais en enregistrant individuellement un chat lors de la déclaration de portée (en utilisant la Section E au verso) **OU** en **PRE-PAYANT** l'enregistrement individuel du chat/chaton lors de la déclaration de portée, même si le chat n'est pas enregistré individuellement à ce moment là. Il suffit d'écrire "PREPAID" dans la case "Nom du Chat" de la Section E pour chaque enregistrement de chat/chaton que vous souhaitez pré-payer et vous recevrez une demande d'enregistrement jaune qui indique que la taxe d'enregistrement est pré-payée. Plus aucun paiement n'est nécessaire lors de l'utilisation d'un feuillet jaune. Un feuillet bleu sera issu pour tout chaton de la portée n'ayant pas été enregistré individuellement OU été pré-payé. Le coût pour enregistrer un chaton à l'aide d'un feuillet bleu est de \$15.00 ou \$10.00 (Prix enregistrement précoce), selon la date à laquelle le feuillet bleu est reçu pour exécution.

NOTES

PRIX D'ENREGISTREMENT

(L'enregistrement de la portée est dans tous les cas obligatoire)

Effectif au 1er janvier, 2003

Prix d'enregistrement PRECOCE pour la portée elle-même (portée enregistrée DANS les 3 mois suivant la naissance)	\$ 8
Prix d'enregistrement normal pour la portée elle-même (Portée enregistrée APRES les 3 mois suivant la naissance)	\$ 13
Prix supplémentaire pour chaque enregistrement individuel de chaton OU enregistrement PRE-PAYE (voir Note ci-dessus) d'un chat ou chaton comme indiqué dans la Section E	\$ 8
Prix d'enregistrement NON conjointement à l'enregistrement de portée (à l'aide du feuillet bleu). Pour plus d'information, voir le système de tarification sur le formulaire de demande d'enregistrement individuel	\$15 or \$10
Enregistrement de Location	\$ 8

NE PAS ENVOYER DE CASH. Les Breeder Bucks ne peuvent **PAS** être utilisés pour des services de type enregistrement y compris enregistrement de portée et de chat/chaton.

Envoyer la déclaration de portée dûment remplie avec le paiement approprié à: À

The Cat Fanciers' Association, Inc., 6011 14th Avenue, APALIEF

Phone: +1-1-800-441-1111 • Visitez notre site Internet: www.cfainternational.org